

## Tarif promotionnel valable du 01/06/2007 à 31/08/2007

Conformément à la loi, les DPE devront être joints lors des contrats de locations (ci-dessous un extrait du texte de loi).

- *Au 1<sup>er</sup> juillet 2007, , le DPE devra :*
- *conformément au décret n°2006-1147, être établi avant l'achèvement des constructions neuves dont le permis de construire sera déposé à partir de cette date et remis au propriétaire final s'il est différent du maître d'ouvrage ;*
  - *conformément à l'ordonnance n°2005-655, être joint aux contrats de location lors de leur signature ou de leur renouvellement.*

Dans cette optique et en raison de nos relations commerciales, notre société vous propose un tarif préférentiel applicable sur les DPE pour les contrats de locations.

APPARTEMENT				
1/2	3/4	5/6	7/8	*
85€	105€	125€	145€	Prix publique
59€	73€	87€	101€	Prix remis à partir de 2 DPE « contrat de location »
43€	53€	63€	73€	Prix remis pour + de 5 DPE « contrat de location »
MAISON				
1/2	3/4	5/6	7/8	*
105€	145€	185€	225€	Prix publique
73€	101€	129€	157€	Prix remis à partir de 2 DPE « contrat de location »
53€	73€	93€	113€	Prix remis pour + de 5 DPE « contrat de location »

\* *Nombres de pièces réels ou volume(s) exemple cuisine SdB chambres séjour .....*

La remise « contrat de location » est consenti pour les commandes d'au moins deux DPE par intervention pour chaque commandes.

Restant à votre disposition pour tous renseignements supplémentaires.

Cordialement,

Yannick BROSOLO



**CEDI-OUEST**

18,rue de port haliguen  
56170 QUIBERON

Tel : 06.25.49.35.82 / cedi.ouest@tiscali.fr

E.U.R.L au capital de 7500 Euros – RCS Lorient B 450 259 460 – Domiciliation bancaire CIO Quiberon